

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

N° W21-679874

☒ Maladie ☐ Dentaire ☐ Optique ☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5053 Société : RAT

☒ Actif ☐ Pensionné(e) ☐ Autre :

Nom & Prénom : OUAZZANI CHAHDI DRISS

Date de naissance : 24-08-1966

Adresse : LOT SEQUOIA VILLAS Bd ABDELHADI BOUALALP H.M. CASA

Tél. : 0661055414 Total des frais engagés : 620,7 Dhs

Cadre réservé au Médecin Docteur JOUNDY Amine

Cachet du médecin :

Médecin Généraliste
75, Rue Taha Houcine, Qt Gauthier
Casablanca - Tél : 0522 27 45 21

Date de consultation : 25 JAN, 2022

Nom et prénom du malade : OUAZZANI CHAHDI DRISS Age :

Lien de parenté : ☐ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant

Nature de la maladie : Suivi post-COVID-19

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CAS Le : 24 / 01 / 2022

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
24 JAN 1992	Consult		Gachet	INP : 091163550 Docteur JOUNDY Amine Médecin Généraliste 78 Rue Taha Mourine, Qt Gauthier

Docteur JOUNDI Amine
Médecin Généraliste
75 Rue Taha Houcine, Qt Gauthier
Casablanca - Tél : 0522 27 43 27

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	24.01.2022	120,70

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	24/01/22	B 400	500 dln

[illegible]

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES				
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.				
Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.				
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP :
				COEFFICIENT DES TRAVAUX MONTANTS DES SOINS DEBUT D'EXECUTION FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX MONTANTS DES SOINS DATE DU DEVIS DATE DE L'EXECUTION
	H 25533412 21433552 00000000 00000000 D ————— G 00000000 00000000 35533411 11433553 B			
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

INP :

--	--	--	--	--	--	--	--

COEFFICIENT
DES TRAVAUXMONTANTS
DES SOINSDEBUT
D'EXECUTION

FIN
D'EXECUTION

COEFFICIENT
DES TRAVAUXMONTANTS
DES SOINSDATE DU
DEVISDATE DE
L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Amine JOUNDY

Médecine Générale
et Homéopathie



الدكتور أمين جندي
الطبيب العام

Casablanca, le 24 janvier 2022 في الدار البيضاء،

Mr. OUAZZANI CHAHDI Driss

1/ AERIUS/ 15 CP

1 comprimé une fois par jour , pendant 15 jours

LOT : 085
PER : NOV 2022
PPV : 120 DH 70



T = 120,70

code INPE



091163550

Docteur JOUNDY Amine
Médecin Généraliste
75, Rue Taha Houcine, Qt Gauthier
Casablanca - Tél : 0522 27 43 27

75, زنقة طه حسين (غاليلي سابقا)، الطابق الأول - 20060 الدار البيضاء
75, Rue Taha Houcine, (ex Galillée), 1^{er} étage, Quartier Gauthier 20060 - Casablanca
Tél. / Fax : 05 22 27 43 27 - E-mail : amine.joundy@gmail.com - Site web : www.dr-joundy-amine.ma

Dr. Amine JOUNDY

Médecine Générale
et Homéopathie



الدكتور أمين جندي
الطبيب العام

Casablanca, le 24 janvier 2022 في الدار البيضاء،

Mr. OUAZZANI CHAHDI Driss

Cher Confrère,

Merci de bien vouloir réaliser les examens suivant :

d-dimères
CRP

**LABORATOIRE
ENAMOUR GUESSOUS**
44, Abou Abdellah Nafil - Maarif
Tél: 0522 98 92 15 / 0522 99 15 30
Fax: 0522 94 92 37 - Casablanca

code INPE



091163550

Docteur JOUNDY Amine
Médecin Généraliste
75, Rue Taha Houcine, Qt Gauthier
Casablanca - Tél: 0522 27 43 21

75, زنقة طه حسين (غالبلي سابقا)، الطابق الأول - 20060 الدار البيضاء
75, Rue Taha Houcine, (ex Galillée), 1^{er} étage, Quartier Gauthier 20060 - Casablanca
Tél. / Fax : 05 22 27 43 27 - E-mail : amine.joundy@gmail.com - Site web : www.dr-joundy-amine.ma

Laboratoire d'analyses Médicales Benamour-Guessous

44, Rue Abou Abdellah Nafii Maârif - 20100 Tél: 0522.98.92.15 / 99.15.30 Fax: 0522.9892.37

Dr. BENAMOUR LAZRAK Ilham - Médecin Biologiste -

Dr. GUESSOUS CHAMI Saida - Pharmacien Biologiste -

labobenamourguesous@gmail.com

Edition du : 24/01/2022

Matricule :



20124NC1752

Code Patient: 1CA4817 du : 24/01/2022

Mr. OUAZZANI CHAHDI DRISS

Médecin: Dr. JOUNDY AMINE

HEMOSTASE

Analyses	Résultats	Normes	Antécédents
D'DIMERES..... (ELFA - Vidas Biomerieux)	489.84 ng/ml	(< 570)	1136.84 (15/01/22)

Interprétation pour l'exclusion de la thrombose veineuse profonde (TVP) et de l'embolie pulmonaire (EP) selon l'étude Adjust* Biomerieux.

* Adulte < 50 ans : seuil= 500 ng/ml

* Adulte > ou = 50 ans : seuil= âge x 10 ng/ml

NB: Les valeurs des D-Dimères doivent être interprétées en fonction du contexte clinique. En effet, les D-Dimères peuvent s'élever au cours de situations parfois physiologiques comme la grossesse, lors de pathologies inflammatoires, cancers et après une intervention chirurgicale.

Chez l'enfant, les normes des D Dimères varient en fonction de l'âge

EXAMENS DE SANG BIOCHIMIE

Analyses	Résultats	Normes	Antécédents
PROTEINE C REACTIVE (CRP) (CMIA - ARCHITECT ABBOTT)			
Titre.....	0.55 mg/l	(< 6)	9.89 (15/01/22)

مختبر التحليلات الطبية بنعمور - جوس

Laboratoire d'Analyses Médicales Benamour - Guessous



Dr. BENAMOUR LAZRAK Ilham

Médecin Biologiste

Lauréate de la Faculté de Médecine Paris V

Ancienne Interne des Hôpitaux de Paris

Dr. GUESSOUS CHAMI Saida

Pharmacien Biologiste

Lauréate de la Faculté de Pharmacie Paris V

Ancienne Interne des Hôpitaux de Paris

Cyto-Hématologie - Bactério-Virologie - Myco-Parasitologie - Immunologie - Biochimie

44, Rue Abou Abdellah Nafii Maârif - 20 100 Casablanca - Tél. : 05 22 98 92 15 / 05 22 99 15 30 / 06 62 15 09 33 - Fax : 05 22 98 92 37

Patente 35712064 - I.F. 40703610 - C.N.S.S. 2356906 - ICE : 001615095000046 - E-mail : labolbg@gmail.com

Facture n° 114440

CASABLANCA LE

25/01/2022

Analyses effectuées le: 24/01/2022

Pour.....: **Mr. OUAZZANI CHAHDI DRISS**

Sur prescription du: Dr JOUNDY AMINE

Code.....: ICA4817



Organisme.....:

Analyses Effectuées:

CRP=B100 DIMER=B300

Cotation : (B 400)

Montant Net : 500.00 Dh

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :

CINQ CENTS Dhs 00 Cts

